

**Motifs de la décision prise suite aux commentaires du public  
Consultation du 11 février au 04 mars 2021**

**Projet d'arrêté  
portant modification du site Natura 2000  
« Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées »**

Deux avis sur le projet d'arrêté portant modification du site Natura 2000 « Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées » ont été émis lors de la phase de consultation publique.

Ces avis portent sur la réduction du périmètre du site Natura 2000.

La réduction de 5,5 ha résulte d'un transfert de cette zone du site « Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées » au site de « Ria d'Étel ». Il n'y a pas eu de suppression de surface.

Dans ces conditions, il est donc décidé de conserver le projet d'arrêté dans la version soumise à la consultation du public.